

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/11/2025 - B2025/025234 - 2016 D 00338 - 819 382 193 - 2A+

325239

		N° 2065-SD 2025	
IMPOT SUR LES SOCIETES		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des Impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
		Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2A+ 105 RUE DES GARRIGOTTES ZAC DU TEC II 30320 MARGUERITES			
SIRET	8 1 9 3 8 2 1 9 3 0 0 0 2 0	M41 : sarlcaropro@orange.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Location de logements	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	9 366	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé
			SAGE
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ARGENCE AUDIT EXPERTISE 55 ALLEE DE L'ARGENTINE L'Alphatys 1 30900 NIMES Tél: 0683583679			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
			Date : 02052025 Lieu : MARGUERITES
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Qualité et nom du signataire: AFAA AHMED
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF)			Artificiel conforme à l'original
Prestataire :			

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise 2A+										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 105 RUE DES GARRIGOTTES ZAC DU TEC II 30320 MARGUERITES															
SIRET 8 1 9 3 8 2 1 9 3 0 0 0 2 0															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2															
										Exercice N clos le					
										13 11 21 21 01 21 4					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	259 320	030	44 726			214 594						
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	259 320	048	44 726			214 594						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres * (3)	072	1 880	074				1 880						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	5 394	086				5 394						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	7 274	098				7 274						
Total général (I+II)		110	266 594	112	44 726			221 868							
PASSIF												Exercice N		NET	
												1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						800				
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126						80				
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				10 536						
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136				7 961						
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142				19 376						
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			123 429							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			1 752							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	1 676		3 081							
	Comptes courants d'associés				173			70 697							
	Autres dettes				175			3 533							
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176			202 492								
Total général (I + II + III)				180			221 868								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

AD
DA

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A+		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2024				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		Services *		217	218			
					34 728			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	34 728			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244			
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254			
	dont amortissement du fonds de commerces				255			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259			
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	23 181			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	11 547		
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294	2 182		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))			347	300			
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	1 405		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	7 961		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 961	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 405		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342			
			JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decais)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decais A)	643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decais B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decais C)	647				
Dédution exceptionnelle (Art 39 decais D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decais E)	641					
Dédution exceptionnelle (Art 39 decais F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decais G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	9 366	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	9 366	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2A+										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	12 098	412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	91 667	422		424		426	91 667				
	Constructions	430	1 67 654	432		434		436	1 67 654				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	271 418	492		494		496	259 320				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	12 098	502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	33 549	522	11 177	524		526	44 726				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	45 647	572	11 177	574		576	44 726				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	⑤	Long terme		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2A+ _____						Néant ☐ *																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																															
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606																										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607																										
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616																										
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626																										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636																										
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646																										
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656																										
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666																										
TOTAL		680	682	684	686																										
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																											
	Dotations	Reprises																													
Fonds commercial	681	683																													
Autres immobilisations incorporelles	700	705																													
Terrains	710	715																													
Constructions	720	725																													
Inst. techniques mat. et outillage	730	735																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745																													
Matériel de transport	750	755																													
Autres immobilisations corporelles	760	765																													
TOTAL	770	775																													
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																														
2																															
3																															
4																															
5																															
6																															
7																															
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																													
II DÉFICITS REPORTABLES																															
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982																													
Déficit transféré de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis																													
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter																													
Déficit imputés		983																													
Déficit reportables		984																													
Déficit de l'exercice		960																													
Total des déficits restant à reporter		970																													
III DIVERS																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381																										
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325																										
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327																										
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380																										
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326																										
N° du centre de gestion agréé					388																										
Montant de la TVA collectée					374	6 480																									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	1 224																									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399																										
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398																										
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397																										

BA

BA

Désignation de l'entreprise:2A+.....										Néant ☒ *		
Exercice ouvert le: ..01/01/2024. et clos le:31/12/2024								Données en nombre de mois		1	2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :										376		
Dont apprentis										657		
Dont handicapés										651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105		
TOTAL 1										106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143		
Subventions d'exploitation reçues										113		
Variation positive des stocks										111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153		
TOTAL 2										144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats										121		
Variation négative des stocks										145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150		
TOTAL 3										152		
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)	137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022		
Effectifs au sens de la CVAE *										023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026		
Période de référence										024		
Date de cessation												

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

AD
DA

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

8 1 9 3 8 2 1 9 3

Dénomination de l'entreprise

2A+

Adresse (voie)

105 RUE DES GARRIGOTTES ZAC DU TEC II

Code postal

30320

Ville

MARGUERITTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122024

SIREN

8 1 9 3 8 2 1 9 3

Dénomination de l'entreprise

2A+

Adresse (voie)

105 RUE DES GARRIGOTTES ZAC DU TEC II

Code postal

30320

Ville

MARGUERITTES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

AD

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2A+

du

Adresse 105 RUE DES GARRIGOTTES ZAC DU TEC II 30320 MARGUERITTES

au

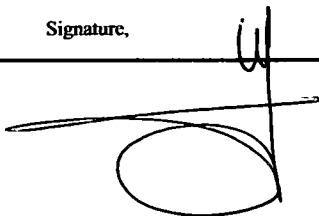
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)		DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7		aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2024 . . ⑩	9 366
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire DAFAA GERANT		A MARGUERITTES , le 02052025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.





2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

✱ 13

2A+
S.C.I.
au capital de 800,00 Euros
Siège social : 105 RUE DES GARRIGOTTES
ZAC DU TEC II
30320 MARGUERITTES
R.C.S : 819382193

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/06/2025

Le 16/06/2025,
à 18h,

Les associés de la société **2A+**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents et représentés :

Monsieur ABDELHAK DAFAA, détenant 20 parts sociales,
Monsieur AHMED DAFAA, détenant 60 parts sociales,

Total des parts présentes ou représentées : 80 parts, sur les 80 parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur AHMED DAFAA, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport d'activité du gérant,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus à la gérance,
- 0 Affectation des résultats.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 7 960,63 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 7 960,63 Euros.

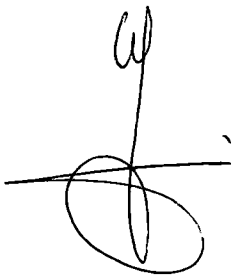
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 7 960,63 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 7 960,63 Euros

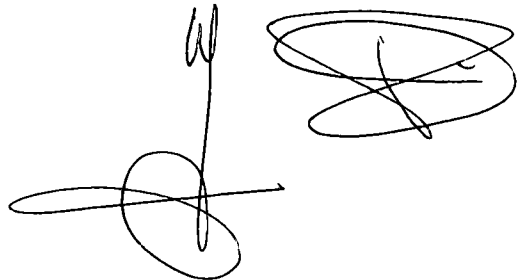
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'W' or 'M' shape with a horizontal line crossing it.

Les associés

Two handwritten signatures in black ink. The first is a stylized 'W' or 'M' shape with a horizontal line crossing it. The second is a more complex, circular signature with multiple loops.